

LAURE A.

**Chargée de mission services à la population - Coordonnatrice contrat local de santé
Pays Haut Languedoc et vignobles (Saint Chinian)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS et RESPONSABILITES que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je coordonne le Contrat local de santé (CLS) du Pays Haut Languedoc et vignobles. C'est une démarche engagée avec l'Agence régionale de santé Occitanie (ARS) depuis 2013, dans le but d'organiser les politiques d'accès aux soins et de prévention sur le territoire (102 communes de l'Ouest du département). J'assure le suivi de la mise en œuvre des axes du CLS et je rends compte de l'état d'avancement de la démarche aux responsables de l'ARS et aux élus du territoire. Je fais le lien entre tous les acteurs intervenants dans les différentes actions déployées dans le CLS (soins de premier recours et urgences, santé des personnes âgées, addictions, santé mentale des jeunes, télémédecine). J'accompagne les porteurs de projets dans la réalisation de leurs actions (appui à la définition du projet, recherche de financements...), je suis donc en lien avec des professionnels d'horizons très variés (professionnels de santé libéraux, établissements de santé, élus, associations, collectivités territoriales, institutions...).

COMMENT en êtes-vous arrivé.e à occuper votre emploi actuel et à atteindre ce niveau de responsabilités ?

J'ai été recrutée au Pays Haut Languedoc et vignobles en mars 2009 comme coordonnatrice TIC, pour une durée de 3 ans, c'était mon premier poste après l'obtention du Master. Au terme de mon contrat, j'ai eu l'opportunité de prendre le poste de chargée de mission services à la population en 2012. Dans ce cadre, j'ai conduit l'élaboration du contrat local de santé, que je coordonne depuis.

Pouvez-vous nous indiquer ce que le Master vous a apporté en termes de COMPETENCES ?

Le Master m'a permis d'acquérir la méthode d'élaboration de projet, que je mets en œuvre dans mon travail (diagnostic territorial, définition d'objectifs, réalisation d'une étude de faisabilité, outil de suivi / gestion de projet...). Cette méthode m'a permis d'exercer le poste que j'occupe aujourd'hui, alors que je n'ai pas de formation initiale dans le domaine de la santé, du médico-social ou du social. J'ai exercé cette méthode quand j'occupais les fonctions de coordonnatrice TIC, et je pourrais la mettre en œuvre dans d'autres domaines. C'est la richesse de mon métier. Le Master m'a aussi permis d'avoir une bonne culture générale dans le domaine de l'aménagement du territoire et du développement local.

A obtenu un M2 Géographie et aménagement - Ingénierie de projet, politiques locales et TIC [P] au terme de l'année 2007_2008
Témoignage recueilli début 2018 - Contact : Observatoire Des Etudiants (Agnès Binet) / ode@univ-pau.fr